

Coût total : 173 000 €

**Prix /animal : 2 203 €/place VA
soit 101 €/m2**



case vêlage

LE COÛT DU BÂTIMENT

| | Prix |
|---|------------------|
| Terrassement + fondations fondations (fait par l'exploitant) | 5 000 € |
| Dallage (environ 300 m3 en toupies) | 30 000 € |
| Murs préfabriqués (SCHMIT avec pose) | 17 000 € |
| Bâtiment GERBET | 125 000 € |
| Electricité | 5 000 € |
| Aménagements intérieurs (BIAIS) | 23 000 € |
| Plomberie (abreuvoirs) | 5 000 € |
| Défense incendie (fait par l'exploitant) | 1 500 € |
| Total | 211 500 € |

| | Montants |
|--|---|
| PCAE 2021 (base 2018 = 70000 x 55 %) | FEADER 20 405 € + 6 580 € ETAT + 6580 € Conseil Régional + 4 935 € Conseil Départemental |
| TOTAL | 38 500 € |

LE BÂTIMENT EN DÉTAIL

Début des travaux / fin : **mars à novembre 2020**



case de contention



Couloir transversal et passages d'homme



**DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025
PORTES OUVERTES BÂTIMENT**

INNOV' ACTION

Alysé
Pour la performance des éleveurs



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
YONNE



EARL ROUSSEAU

SAVIGNY-EN-TERRE-PLAINE



Vue sur la façade, porte de curage de l'aire paillée,
tôles perforées + translucides, décalage de toiture

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Main d'œuvre



1
associé

Productions



80

vaches

22 génisses pleines

20 génisses de 18

mois, **44** brouardes et 6 tau-
reaux). Les génisses sont triées
à 18 mois pour être engrainées.
Les mâles sont vendus en brou-
ardes et les vaches de réforme
sont engrainées.

SCOP



220 ha dont

- 145 ha de prairies permanentes
- 25 ha de prairies temporaires (luzerne et mélange suisse)
- 175 ha de cultures (colza, blé, orge ou triticales)



180 brebis

(2/3 charolaises et 1/3 grivettes)

LE BÂTIMENT



Type : Stabulation avec couloir central

VA : Stabulation paillée de 96 places (43,50 m de long x 42 m de large) + appentis de 7,50 x 6 m soit 2100 m². Toiture bac acier anti condensation, faitière pare vent et décalage de toiture au niveau du portique.

Paillage tous les matins environ 700 kg

Génisses : stabulation paillée



Spécificités : portique centrale avec appentis de chaque côté et auvent de 4 m sur la façade ouverte



Local technique indépendant de la stabulation

Points forts

1. Un seul bâtiment pour hiverner les vaches en production, facilite la surveillance des vêlages, permet de refaire des lots de vaches suitées dès qu'une vingtaine de vaches ont vêlé. Vêlage au sein du lot et passage automatiquement dans la case de vêlage pour le couple mère/veau.
2. Travée centrale de 7,50 m pour positionner les box de vêlages, box à veaux et couloir transversal
3. Local technique sur la façade fermée (7,5 m x 6 m) avec espace cage de contention accessible depuis toutes les cases de vaches
4. Le fumier est composté

Améliorations possibles du bâtiment

1. Le nombre d'abreuvoirs est insuffisant
2. Attention au bardage perforé (légère pluie dans l'aire paillée)
3. Manque un peu surface pour le couple vache/veau (12,5 m²) pour des vêlages

CONTACTS

CA89 : ISABELLE DEGROOTE
☎ 06 73 67 08 66
i.degroote@yonne.chambagri.fr

ALYSÉ : GUILLAUME DURAND
☎ 06 41 69 27 46
gdu@alyse-elevage.fr



Action financée dans le cadre du programme «Partageons nos réussites, plus loin» et du PRDAR BFC



DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025

4

PORTES OUVERTES
BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE
DANS L'YONNE

INNOV'
ACTION

Alysé
Pour la performance des éleveurs

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
YVRE

